



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(Exécution de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités territoriales)

Le Conseil communautaire se réunira en séance ordinaire,

Mardi 18 octobre 2022 à 20h

Salle Horizon, 9 allée de l'Espoir à Ozoir-la-Ferrière

Validation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 16 juin 2022

Affaires générales

1. Installation d'un nouveau conseiller communautaire
2. Compte-rendu au Conseil communautaire de l'exercice des pouvoirs délégués
3. Election d'un(e) vice-président(e)
4. Commissions intercommunales : modification, nouvelle composition
5. Commission d'Appel d'Offres : nouvelle désignation d'un membre suppléant
6. Commission Locale des Evaluations des Charges Transférées (CLECT) : nouvelle désignation d'un membre titulaire
7. Modification et application du règlement intérieur de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts
8. Présentation du rapport d'activités 2020/2021 de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts

Transition écologique et prospective financière et fiscale

9. Décision modificative n°1 du Budget primitif - Exercice 2022
10. Instauration du taux de reversement de la taxe d'aménagement et proposition de convention de reversement

Equipements sportifs

11. Adoption d'un avenant relatif aux demandes de modifications de créneaux pour les conventions de mise à disposition des équipements sportifs intercommunaux

Administration générale et mutualisation

12. Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Prospective territoriale

13. Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la réalisation d'un diagnostic territorial de santé et l'élaboration d'un Contrat Local de Santé pour les communautés de communes des Portes Briardes et de l'Orée de la Brie

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 10 octobre 2022

Jean-François ONETO
Le Président de la communauté de communes
Les Portes briardes entre villes et forêts
Maire d'Ozoir-la-Ferrière

